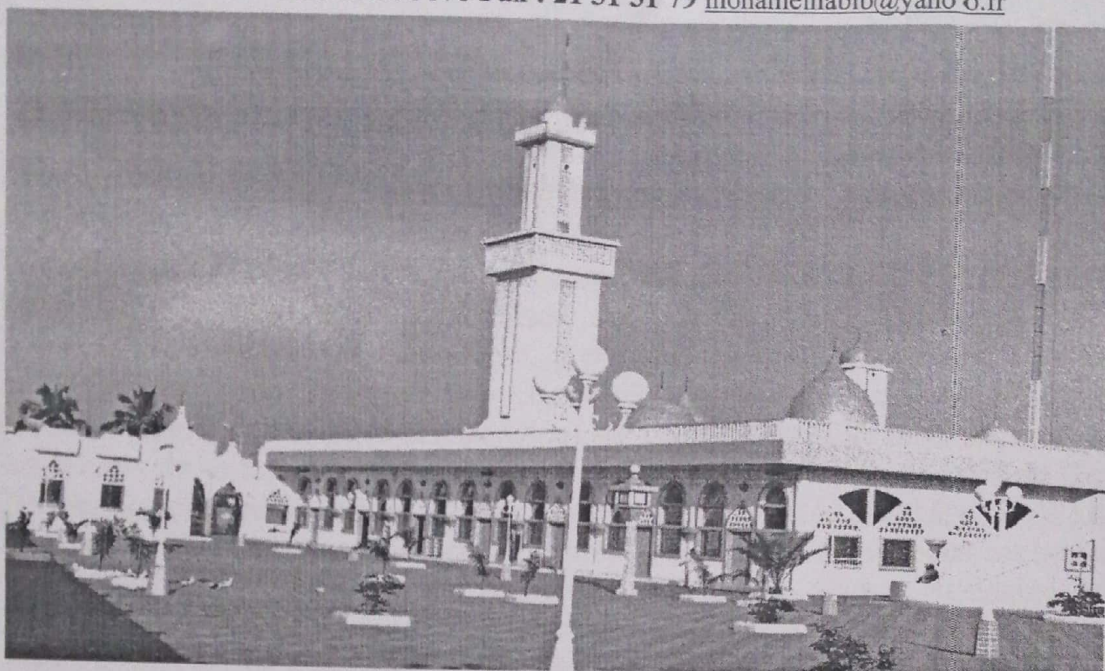


MOSQUÉE CENTRALE ZONGO - COTONOU

Association Islamique d'Information et d'Assistance Sociale (A.I.I.-A.S.)

08 BP 0134 Tel: 21 31 5178 Fax : 21 31 51 79 mohamelhabib@yahoo.com



خُطْبَةُ الْجُمُعَةِ

SERMON DU VENDREDI

رَاجِعْ نَفْسَكَ فَأَلَمَوْتُ قَادِمٌ

ATTENTION ! TRAVAILLONS LA
MORT ARRIVE

Allah, Exalté soit-Il, a dit : « Puis, lorsque la mort vient à l'un deux, il dit : "Mon Seigneur ! Fais-moi revenir (sur terre), afin que j'accomplisse quelques bonnes actions que j'avais négligé de faire"... » (Sourate 23 Aayate 99-100).

DJOURNÉE 23 Dhoul Hijah 1443 A.H

VENDREDI 22 Juillet 2022 A.D

SERMON N° 1456

2

Louange à Allah Qui a créé l'homme et l'a établi sur terre. J'atteste qu'il n'y a de divinité à part Allah. Il observe parfaitement tout ce que nous faisons et récompensera chacun de nous en fonction de ses œuvres. J'atteste que le Prophète Mouhammad est Son serviteur et messenger. Il a exhorté au travail et découragé l'oisiveté. Paix et bénédiction d'Allah sur lui, sur les membres de sa famille, sur ses illustres compagnons et sur tous ceux qui s'évertuent à suivre ses enseignements.

Allah (Exalté soit-Il) dit : « **Ouvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que Son messenger et les croyants, et vous serez ramenés vers Celui qui connaît bien l'invisible et le visible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez.** » (Sourate 9, Aayate 105)

Ô adoreurs d'Allah ! L'Islam accorde une place importante au travail, et selon une bonne compréhension du verset précédent, nous dirons, le travail bien fait. Travail pour subvenir à ses besoins de façon licite, prend une dimension plus large en Islam. Accompagné d'une bonne intention, il est considéré comme un acte d'adoration ; C'est comme un Djihad (combat sur la voie de Dieu), car celui qui travaille pour satisfaire ses besoins et ceux de sa famille est considéré comme un combattant dans la voie de Dieu. En effet, un homme occupé par ses affaires passa un jour devant le Prophète (SAW) qui était en présence de ses compagnons, certains dirent que ce serait mieux pour cet homme de se donner la peine dans la voie de Dieu plutôt que dans les affaires mondaines. Au Prophète (SAW) de leur dire : « *S'il travaillait pour nourrir ses enfants en bas âge, ou pour nourrir ses parents âgés, ou pour se prémunir contre le besoin, il est dans la voie de Dieu. Mais, s'il est sorti pour se montrer ou se vanter, il est alors dans la voie de Satan* ». En vérité, le vrai musulman est celui qui contribue au progrès et au développement de la société soit au moyen de son travail qu'il soit un travail manuel, intellectuel, artisanale ou commerciale et autre. Il est celui qui lutte et affronte les difficultés de la vie pour réussir afin de couvrir ses besoins et ceux de sa famille. Chaque fois que le Prophète (SAW) trouvait quelqu'un en train de mendier alors qu'il est capable de travailler, il lui déconseillait cela afin de préserver son honneur et sa dignité et il l'aidait à trouver une occupation. C'est ainsi que l'Islam apprécie le travail et les travailleurs. Il considère le produit de la main comme le meilleur acquis et le plus licite. *'La meilleure nourriture, disait le Prophète (SAW), est celle que l'on acquiert au moyen du travail de sa main. Le prophète David (AS) vivait du produit de sa main.'*

Chers frères en Islam ! Avec un tel rehaussement du travail en Islam, l'observateur a droit d'être contrarié fasse à ces bras valides, qui bien que jouissant de toutes leurs facultés et capables de travailler, se livrent à de la mendicité. Voici ce qu'en dit le prophète (SAW) : *"Celui qui tend la main sans être dans le besoin est comme celui qui empoigne des braises."* Il a aussi dit : *"Celui qui tend la main pour s'enrichir hérite d'une balafre au visage le Jour de la Résurrection et mange des braises de la Géhenne. Libre à chacun de lui faire aumône ou de lui refuser."* Il a également dit : *"Nul n'aura de cesse de tendre la main jusqu'à ce qu'il compare devant Dieu sans la moindre chair au visage."*

Chers frères et sœurs, sachez qu'il n'est pas licite pour un musulman de paresser et de ne pas chercher à trouver son gagne-pain. Il n'est aussi pas licite pour un musulman de compter sur la charité alors qu'il a la capacité physique de travailler pour subvenir à ses besoins et les siens. Il se batte pour sauver sa dignité et son honneur et surtout faire face à ses responsabilités. le musulman est responsable de l'entretien de son épouse, de ses enfants, de ses parents et de tous ceux qui sont à sa charge. Le Prophète (SAW) a dit : *« Il suffit à l'homme comme péché, le fait d'abandonner ceux dont il a la charge »* (Hadith rapporté par Mouslim et Abou Daoud)

Aucun travail licite n'est à sous-estimé, l'essentiel est que nous soyons pas oisif : Le Prophète (SAW) a dit « *Celui qui cherche ce qui est licite pour éviter la mendicité, nourrir sa famille et étendre sa générosité à son voisin, rencontrera Dieu avec un visage comme la pleine lune.* » prenons grand soin de nos activités licites et ne nous laissons pas tromper par ceux qui incitent à la paresse. La foi ne nous oppose pas au travail, au travail licite. La dignité réside, dans le travail, quel qu'il soit, le déshonneur et la perte de la face consistent à quémander l'assistance d'autrui. Le Prophète (SAW) n'a-t-il pas dit : *"Mieux vaut pour l'un d'entre vous de prendre une corde et va à la montagne pour ramasser de bois qu'il transportera sur son dos, puis qu'il vendra, de sorte que Dieu lui épargne le déshonneur de tendre la main à un tel, qui lui fera l'aumône ou la lui refusera."* (Hadith rapporté par Boukhâry)

O adorateurs d'Allah ! Certes, il faut travailler mais pas un travail qui concoure à la désobéissance de Allah exalté soit IL, le Donateur suprême. Tout métier concourant à l'injustice ou à l'illicite est illicite même le fait d'aider à son accomplissement. Le prophète a maudit celui qui presse le vin et celui qui le sert, au même titre que celui qui le boit, celui qui le vend, celui qui le distille, celui qui en consomme le prix, celui qui le transporte etc... Tout travail lié à l'usure, les débits ou fabriques de boissons alcoolisées, les casinos et les lieux de débauche, les activités liées aux jeux de hasard sont interdites en Islam. De même, le fraudeur, le corrompu, le corrupteur et l'intermédiaire sont tous maudits, tout comme est maudit le scribe et les témoins d'une transaction usurière mais également celui qui empêche l'usure. Au demeurant, le musulman se doit de s'écarter des choses douteuses susceptibles de fragiliser sa religion et d'affaiblir sa conviction, quand bien même il en tirerait une grande fortune. Le Prophète (SAW) dit : *"Abandonne ce qui te trouble au profit de ce qui apaise ton cœur."* (Hadith rapporté par Tirmidzi). Il a aussi dit : *"Le serviteur n'atteint le rang des vertueux que lorsqu'il délaisse une part des choses bénignes par crainte de tomber dans les choses malignes."*

O vous qui êtes porteurs de foi ! Le travail est tellement important en Islam qu'il n'y a pas un jour particulier de la semaine qui soit réservé au culte. Même le vendredi qui est par essence la fête hebdomadaire des musulmans, Dieu dit : « **Ô vous qui avez cru ! Quand on appelle à la Salat du jour du Vendredi, accourez à l'invocation d'Allah et laissez toute négoce. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez ! Puis, quand la Salat est achevée, dispersez-vous sur la terre et recherchez la faveur de Dieu, et invoquez beaucoup Allah afin que vous réussissiez.** » (Sourate 62, Aayates 9-10) Telle est la vie du musulman : Il travaille, puis quand le moment de prière arrive, il cesse toute activité, et s'empresse d'aller invoquer son seigneur cherchant secours et assistance. Ensuite, il retourne à ses occupations et recherche les faveurs de Dieu à travers son travail une fois que la prière est terminée.

Par ailleurs, le Prophète (SAW) nous recommande de travailler jusqu'au derniers instants de notre vie si possible. Il a dit en effet, *'Même si on annonce la fin du monde et que vous avez la possibilité de planter un arbre, faites-le'* Il a aussi dit : « *Œuvre pour ta vie mondaine comme si tu allais vivre éternellement et œuvre pour la vie future comme si tu allais mourir demain.* » les premiers musulmans ont très bien compris ces enseignements et l'ont mis parfaitement en application. Abou Darda (qu'Allah l'agrée) a planté un noyau à la fin de ses jours. Quand on lui demanda *'Pourquoi plantes-tu ce noyau, toi, un vieillard si âgé, alors qu'il ne portera ses fruits qu'après tant et tant d'années ?'* Abou Darda (RA) dit *'qu'importe, j'en aurai la récompense et d'autres en auront les fruits'*. un autre planta un olivier en disant : *'D'autres avant nous ont planté pour nous et nous avons mangé ; nous planterons pour que d'autres mangent après nous.'*

Frères et sœurs ! En réalité, une foi sincère ne se résume pas seulement à des actes rituels au long de la journée. Elle est à la fois conviction, action et dévouement. C'est pourquoi dans le Coran, l'action est souvent citée juste après la foi. En effet, dans plus de soixante-dix versets, parlant des croyants, Dieu dit toujours : '*... ceux qui ont cru et ont fait des bonnes œuvres...*'. A travers ces passages, Dieu nous demande non seulement de croire mais également d'agir en accomplissant des bonnes œuvres. Aussi, faudrait-il signifier que la notion des bonnes œuvres est large. Elle concerne toutes les actions que l'on peut entreprendre dans la vie présente et comprend, entre autres, l'exercice d'un métier donné ou d'une profession quelconque. Le travail ou toutes autres activités bénéfiques font également partie des bonnes œuvres. Car toutes ces occupations ont, à titre individuel ou collectif, une incidence sur notre vie présente et une portée dans l'autre monde.

Chers frères en Islam ! L'accès au Paradis n'est garanti que par l'accomplissement des bonnes œuvres et une foi sincère. C'est donc l'aboutissement d'un travail assidu, contrairement à certaines idées reçues. Il ne serait donc pas normal de continuer à entretenir des fausses espérances tel que compter sur le pardon et la miséricorde de Dieu sans vouloir travailler ou accomplir des actes pouvant faire bénéficier de cette même miséricorde d'Allah afin d'avoir le Paradis. En effet, le fait d'avoir une simple identité musulmane ne suffirait pas pour avoir accès aux portes du Paradis ! Tout au contraire celui qui travaille obtient la récompense de son œuvre et celui qui baisse les bras n'obtiendra rien.

Chers frères en Islam ! Tout en travaillant, nous devons y mettre tout le sérieux et tous les soins en ayant toujours en mémoire que Dieu a le regard posé sur nous. Le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) a dit : *« Dieu aime, lorsque l'un de vous fait un travail, qu'il le fasse à la perfection. »* (Hadith rapporté par Tabarani). Travaillons donc avec expertise et dévouement et surtout faisons preuve de sincérité. Le musulman doit se distinguer par la sincérité dans son travail. Il doit être assidu au poste tel qu'il a appris à l'être à la prière. C'est pour cela il est payé tout comme il est récompensé lorsqu'il se rend à l'heure à la prière. Il doit être honnête car sa foi l'y incite naturellement. Il ne doit pas être auteur de fraude, de corruption, le détournement, le harcèlement et ne doit non plus les cautionner. Tout ceci parce que les gens ne pensent ni à Dieu ni à l'au-delà, ils travaillent sans loyauté, sans dévouement et sans conscience.

Qu'Allah fasse que nous soyons de ceux qui écoutent la parole et qui s'évertuent à l'appliquer de la meilleure des façons.

Ô Allah ! Mets-nous au nombre de ceux que Tu as dirigés, de ceux dont Tu as préservés la santé, de ceux que Tu as pris comme alliés.

Ô Allah ! Nous implorons Ta satisfaction et le Paradis et nous nous réfugions auprès de Toi contre Ta colère et Ton feu. Fais-nous jouir de nos ouïes, de nos vues et de nos forces tant que Tu nous laisses vivant jusqu'à ce que nous atteignons un certain âge. Accorde une subsistance bénie et facilite les nous.

Ô Allah ! Nous T'implorons ! Accorde-nous le Paradis et toute parole ou action susceptible de nous en approcher. Ô Allah ! Tu es celui qui efface les péchés, Tu aimes effacer les péchés, efface nos péchés. Ô Allah ! Fais que la paix règne dans notre pays. Ô Allah ! Accorde Ton soutien à tous nos frères en Islam brimés et tracassés de par le monde notamment les Irakiens, les Afghans et les Palestiniens.

çôl' lou Anla Nabiy'yl kériim